



Municipalité de Reconvilier

MCH2 – Comptes annuels 2019

## I. Table des matières

1	PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS.....	4
1.1	RAPPORT .....	4
1.1.1	COMPTE DE RESULTAT .....	5
1.1.2	FINANCEMENTS SPECIAUX.....	7
1.1.3	COMPTES DES INVESTISSEMENTS .....	8
1.1.4	BILAN.....	8
1.1.5	CREDITS SUPPLEMENTAIRES .....	8
1.2	FINANCEMENTS SPECIAUX (domaines financés par des émoluments, art. 30 lit. B ODGFCo) .....	9
2	DONNEES PRINCIPALES.....	10
2.1	VUE D'ENSEMBLE .....	10
2.2	AUTOFINANCEMENT .....	11
2.3	PRESENTATION ECHELONNEE DU RESULTAT .....	12
2.3.1	COMPTE GLOBAL .....	12
2.3.2	COMPTE GENERAL .....	13
2.3.3	FS – ALIMENTATION EN EAU.....	14
2.3.4	FS – ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES .....	15
2.3.5	FS – GESTION DES DECHETS.....	16
3	BILAN.....	17
4	FONCTIONS .....	18
4.1	Compte de résultat .....	18
4.1.1	COMMENTAIRES .....	19
4.2	Comptes des investissements .....	25
5	GROUPE DE MATIERES .....	26
5.1	COMPTE DE RESULTAT .....	26
5.2	COMPTE DES INVESTISSEMENTS.....	27
6	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE .....	28
7	INDICATEURS FINANCIERS .....	29
8	PROPOSITION DE L'EXECUTIF .....	30
8.1	APPROBATION.....	30
8.1.1	COMPTE DE RESULTAT .....	30

8.1.2	COMPTE DES INVESTISSEMENTS.....	30
8.2	PROPOSITION.....	31
9	APPROBATION DES COMPTES ANNUELS .....	31
10	RAPPORT SUCCINT.....	32
11	ANNEXE.....	33
11.1	REGLES.....	33
11.2	BASES DES COMPTES ANNUELS .....	35
11.3	ETAT DES CAPITAUX PROPRES .....	36
11.4	TABLEAU DES PROVISIONS.....	37
11.5	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS.....	38
11.6	CONTROLE DES CREDITS.....	41
11.6.1	Crédits d'engagement en vue d'investissements .....	41
11.6.2	Crédits supplémentaires .....	41
11.7	TABLEAU DES GARANTIES.....	42
11.8	TABLEAU DES PARTICIPATIONS.....	43

# 1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

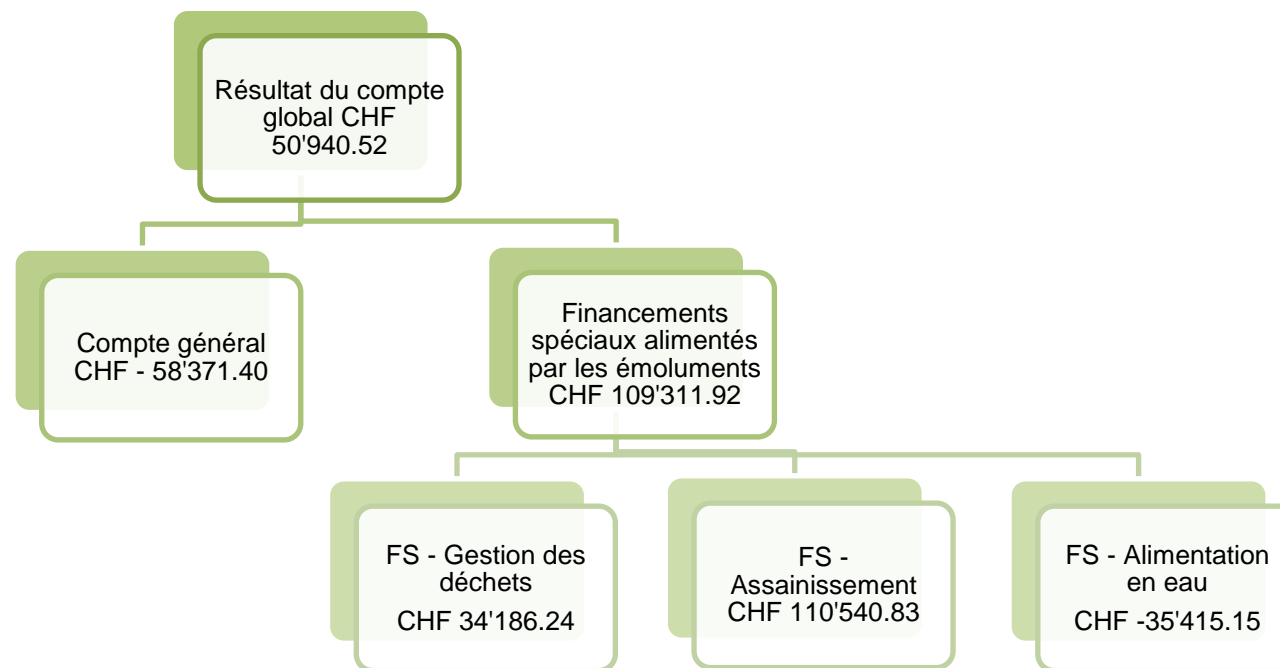
## 1.1 RAPPORT

### a) Généralités

Les comptes annuels de 2019 ont été établis selon le modèle comptable MCH2, conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo ; RSB 170.11). Le système informatique utilisé est celui de la société Prime Technologies (ProConcept).

### b) Résultat

Le MCH2 exige que le résultat du compte global soit approuvé par l'assemblée municipale.



## 1.1.1 COMPTE DE RESULTAT

---

### a) Résultat du compte global

Le compte global se solde par un excédent de revenu de CHF 50'940.52. L'excédent de charges budgété était de CHF 512'699.00.-, de sorte que l'amélioration par rapport au budget est de CHF 563'639.52.

### b) Résultat du compte général

Le compte de résultat se solde par un excédent de charges de CHF 58'371.40. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 589'419.00. L'amélioration de CHF 531'047.60 est due :

- pour CHF 853'500.00 à des revenus extraordinaires, dont le bénéfice sur la vente des immeubles « Sipam » de CHF 480'000.00,
- pour CHF 45'000.00 à des transferts de charges entre compte général et financements spéciaux,
- pour CHF 140'000.00 aux dépenses liées à la compensation des charges cantonales dans le domaine sociale et scolaire,
- pour CHF 260'000.00 à des travaux non réalisés qui péjorent la valeur du patrimoine communal
- pour CHF 125'000.00 a des revenus uniques qui ne pourront être renouvelés sur le long terme

Ces différentes améliorations sont contrebalancées par une diminution des recettes fiscales ordinaires de CHF 172'000.00.

De plus, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer le bénéfice de la vente des immeubles Sipam ainsi que le revenu extraordinaire encaissé au niveau des impôts sur les gains immobiliers, soit un total de CHF 730'000.00 à un fonds en faveur de la construction ou de l'achat d'immeubles d'utilité publique.

### c) Commentaires du compte global

#### Charges de personnels

Les charges de personnel diminuent de CHF 135'286.15. Le budget prévoyait le remplacement des stagiaires de la crèche par du personnel fixe. La décision d'engagement a été reportée à février 2020. De plus, l'augmentation de la dotation en personnel pour l'EJC, prévue en début d'année 2019, a été reportée à la mi-année.

Le remplacement du personnel en arrêt de travail n'a pas été effectué dans certains cas, les indemnités versées par l'assurance constituant ainsi un apport non prévu.

#### Biens, services et marchandises

Les charges enregistrées sont inférieures de CHF 374'141.59. Les raisons de cet écart résident dans les éléments suivants :

- La non réalisation des travaux d'entretien de l'éclairage public et de la signalisation routière qui représente une différence de CHF 32'000.00, à laquelle s'ajoute CHF 10'000.00 prévu pour l'achat de matériel pour le réseau d'alimentation qui n'a pas été utilisé.
- La diminution des coûts du matériel didactique, dans le domaine de l'enseignement, de CHF 15'000.00. Les coûts sont cependant comparables à ceux des comptes 2018. En l'espèce, il s'agit d'une mauvaise estimation des charges.
- Les achats de meubles et d'appareils qui n'ont pas entièrement été réalisés au niveau de l'école primaire, de l'administration ainsi que de la salle des fêtes, lesquels représentent CHF 40'000.00.
- L'augmentation des frais d'énergie dans les immeubles d'environ CHF 15'000.00 (poste EJC non prévu).

- La non utilisation des crédits pour les prestations de tiers dans le domaine des déchets, de l'aménagement du territoire ainsi que du projet de construction d'un nouvel édifice pour l'enfance pour CHF 160'000.00.
- La non utilisation des crédits pour l'assainissement des décharges communales de CHF 60'000.00.
- L'augmentation des frais d'entretien dans le domaine des routes de CHF 30'000.00, principalement en raison du réaménagement du sentier du Champ de foire et de la réfection de la chaussée à la Chaudrette.
- La non utilisation des crédits budgétaires prévus pour la remise en état des immeubles du patrimoine administratif de CHF 102'000.00.
- Les frais d'entretien non effectué du parc informatique et des machines pour CHF 33'000.00.
- L'augmentation des loyers en raison du changement de locaux de l'EJC qui se monte à CHF 33'000.00.
- Les frais d'installation de l'EJC dans les nouveaux locaux qui se chiffrent à CHF 50'000.00.

### **Amortissements**

Le patrimoine administratif existant (art. T2-4 al. 1 ch 1 à 4 OCo) a été repris à sa valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2016, au moment de l'introduction du MCH2, et se monte à CHF 4'914'392.20. Il doit être amorti dans un délai de 15 ans, à raison de CHF 327'626.15 par an.

L'amortissement ordinaire se monte à CHF 52'696.95, soit CHF 28'853.00 de moins que le budget, cela en raison du report d'investissements (ECP 16, Rue du Benevis, etc.).

### **Charges de transferts**

Avec l'introduction du MCH2, le principe de la comptabilité d'exercice a été expressément inscrit dans l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo ; 170.511). Les communes demeurent cependant souveraines au niveau de la compensation des charges. Il a été renoncé à cette application qui engendrerait une charge supplémentaire de l'ordre de CHF 1'136'000.00.

Les charges financières 2019 accusent un écart positif de CHF 411 012.85. Les raisons en sont :

- La diminution de la charge pour le traitement des enseignants de CHF 207'887.00 qui est cependant péjoré de CHF 50'000.00 en raison de l'augmentation des frais d'écolage pour les enfants fréquentant une école hors village.
- La diminution de la part communale à la compensation des charges de CHF 49'000.00.
- La diminution de la part aux transport publics de CHF 12'000.00.
- La diminution de la charge des Syndicat Sester et SETE de CHF 43'000.00.
- L'enregistrement rétroactif du résultat bénéficiaire du SSCO pour l'année 2018 qui provoque un écart de CHF 64'000.00.
- La diminution du montant prévu pour l'avance des contributions d'entretien de CHF 70'000.00.

### **Revenus fiscaux**

Les revenus provenant des impôts excèdent de CHF 230'336.25 le montant budgété. On constate une diminution de l'impôt des personnes physiques de l'ordre de CHF 244'000.00. Cette dernière est cependant compensée par une augmentation extraordinaire de CHF 350'000.00 dans le domaine des gains de fortune. L'impôts des personnes morales augmente de CHF 62'000.00 en grande partie en raison de l'encaissement de plans de partage rétroactifs. Le revenu de la taxe immobilière est supérieur de CHF 24'000.00.

### **Revenus des taxes**

Les revenus des taxes sont inférieurs de CHF 127'251.00. Cela est principalement dû à la diminution des taxes uniques dans les domaines de l'alimentation et de l'assainissement des eaux, au retard pris dans l'assainissement des anciennes décharges, ainsi qu'au changement de mode de fonctionnement pour le contrôle des brûleurs (facturation directe par le prestataire de service).

### **Revenus de transfert**

La subvention cantonale pour le traitement des enseignants est inférieure de CHF 170'000.00 en raison de la forte diminution des élèves domiciliés à Reconvilier. La dotation par le fonds de péréquation financière diminue de CHF 45'000.00 en raison du bon résultat fiscal des années 2017 et 2018. La diminution des encaissements au niveau des écolages d'enfants externes ainsi que des avances des contributions d'entretien contribuent également à cet écart. Un prélèvement à hauteur de CHF 50'000.00 a été effectué sur la réserve de subvention pour couvrir les frais de déménagement de l'EJC.

### **Charges financières**

Elles sont influencées par le non renouvellement d'un emprunt en raison du retard pris dans les investissements ainsi que la vente de terrains avec moins-value.

### **Revenu financier**

Le revenu financier est influencé par le bénéfice résultant de la vente des immeubles « Sipam ».

### **Charges extraordinaires**

Le résultat est influencé par le transfert du fonds de rénovation des immeubles de patrimoine financier décidé par l'Assemblée municipale de décembre 2019 ainsi que par l'alimentation à hauteur de CHF 730'000.00 d'un nouveau fonds en faveur de la construction ou de l'achat d'immeuble d'utilité publique.

### **Revenus extraordinaires**

Le résultat est influencé par le transfert de fonds selon remarque sous charges extraordinaires.

## **1.1.2 FINANCEMENTS SPECIAUX**

---

### **d) FS - Alimentation en eau (fonction 7101)**

L'alimentation en eau se solde par un excédent de charges de CHF 35'415.15, soit un montant supérieur de CHF 24'685.15 au budget, cela principalement en raison de la différence d'encaissement de taxes uniques suite aux retards pris dans certaines grandes constructions (Projet gare, projet Bellevue, etc.).

### **e) FS - Assainissement des eaux (fonction 7201)**

L'assainissement des eaux se solde par un excédent de revenus de CHF 110'540.83, soit un montant inférieur de CHF 13'414.17 au budget, cela principalement en raison de la différence d'encaissement de taxes uniques.

### **f) FS - Gestion des déchets (fonction 7301)**

La gestion des déchets se solde par un excédent de produit de CHF 34'186.24, soit un montant supérieur de CHF 70'691.24 au budget, cela principalement en raison du report des travaux d'assainissement de l'ancienne décharge de Chindon ainsi que de la diminution des frais liés à l'enlèvement des objets encombrants.

### 1.1.3 COMPTE DES INVESTISSEMENTS

---

Des investissements ont été consentis pour un montant net de CHF 1'045'567.25. Le budget prévoyait quant à lui des investissements nets de CHF 1'455'724.00.00. La différence s'explique par le solde non encore entièrement utilisé pour les travaux du Benevis ainsi que du retard pris dans le changement du système de relevé des compteurs d'eau. La décision de renoncer à un point de collecte communal explique également la différence.

A noter également qu'en raison d'une modification dans la date d'exécution des travaux du Chemin du Stade, le montant initialement prévu au budget 2019 pour la réalisation de la chaussée a été utilisé sur l'exercice 2018, ce qui engendre une différence au niveau des comptes.

### 1.1.4 BILAN

---

Au 31 décembre 2019, le total du bilan s'élève à CHF 20'798'525.23 (année précédente CHF 20'672'901.31).

Le patrimoine financier se monte à CHF 13'312'267.08 soit CHF 539'620.23 de moins qu'au 1<sup>er</sup> janvier (le bénéfice sur la vente des immeubles « Sipam » est contrebalancé par le remboursement d'un emprunt de 1 million).

Le patrimoine administratif atteint CHF 7'486'258.15 soit CHF 665'244.15 de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier. Les principaux mouvements ont été la mise en compte de l'amortissement ainsi que des investissements 2019.

Les capitaux de tiers ont diminué de CHF 618'637.25 et s'établissent au 31 décembre à CHF 9'420'961.99. Les principaux mouvements ont été le remboursement de l'emprunt de 1 million ainsi que la mise en compte du fonds pour l'entretien des chemins ruraux (ancien fonds des Améliorations foncières).

Les capitaux propres atteignent CHF 11'377'563.24, soit CHF 744'261.17 de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier. La différence provient de l'attribution aux financements spéciaux ainsi que de l'attribution du résultat du compte général.

### 1.1.5 CREDITS SUPPLEMENTAIRES

---

Seuls les crédits supplémentaires à CHF 20'000.00 sont mentionnés dans l'annexe complémentaire I.

Total :	CHF	1'608'846.46
Dont :		
Dépenses liées :	CHF	311'173.81
Dépenses de la compétence du CM :	CHF	164'867.55
Dépense de la compétence de l'AM	CHF	1'132'805.10
Dépenses à arrêter :	CHF	730'000.00



## 1.2 FINANCEMENTS SPECIAUX (domaines financés par des émoluments, art. 30 lit. B ODGFCo)

### FS « alimentation en eau »

	<u>Exercice 2019</u>	<u>Budget 2019</u>
Résultat	-35 415.15	-10 730.00
Patrimoine administratif	1.00	
Montant du FS "maintien de la valeur" au 31.12.2019	1 022 034.99	
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	258 242.02	

### FS « assainissement des eaux »

	<u>Exercice 2019</u>	<u>Budget 2019</u>
Résultat	110 540.83	123 955.00
Patrimoine administratif	1.00	
Montant du FS "maintien de la valeur" au 31.12.2019	2 490 525.63	
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	549 545.64	

### FS « gestion des déchets »

	<u>Exercice 2019</u>	<u>Budget 2019</u>
Résultat	34 186.24	-36 505.00
Patrimoine administratif	1.00	
Montant du FS "maintien de la valeur" au 31.12.2019	0	
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	409 643.06	

## 2 DONNEES PRINCIPALES

### 2.1 VUE D'ENSEMBLE

		Exercice 2019	Budget 2019	Exercice 2018
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	50 940.52	-512 699.00	686 898.65
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	-58 371.40	-589 419.00	539 427.21
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	109 311.92	76 720.00	147 471.44
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	3 837 936.35	4 041 000.00	4 114 363.16
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	298 811.35	236 000.00	197 456.90
Taxe immobilière (GM4021)	4021	474 766.30	450 000.00	448 464.30
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6	1 045 567.25	1 455 724.00	685 934.55
Total du patrimoine financier	10	13 312 267.08		13 851 887.31
Total du patrimoine administratif du compte global	14	7 486 258.15		6 821 014.00
Total du patrimoine administratif du compte général				
Total du patrimoine administratif des financements spéciaux				
Capitaux de tiers	20	9 420 961.99		10 039 599.24
Capitaux propres	29	11 435 934.64		10 633 302.07
Réserves	255 906.15	294	255 906.15	255 906.15
Excédent/découvert du bilan	299	3 378 827.56		3 378 827.56

## 2.2 AUTOFINANCEMENT

			Exercice 2019	Budget 2019	Exercice 2018
Résultat du compte global	90		50 940.52	-512 699.00	686 898.65
Amortissement du patrimoine administratif	33	+	380 323.10	409 176.00	346 208.75
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+	219 368.55	205 775.00	219 367.55
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	-	-19 502.05	-30 635.00	-3 484.65
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+	0.00	0.00	0.00
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+	0.00	0.00	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	366	+	0.00	0.00	0.00
Attributions aux capitaux propres	389	+	1 160 005.10	27 200.00	96 116.35
Revalorisation du patrimoine financier	4490	-	0.00	0.00	0.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489	-	-666 550.95	-254 400.00	-223 908.75
<b>Autofinancement</b>			<b>1 124 584.27</b>	<b>-155 583.00</b>	<b>1 121 197.90</b>
<b>Investissements nets</b>					
Dépenses d'investissement	5		1 075 957.40	1 520 000.00	691 505.60
Recettes d'investissement	6		30 390.15	64 276.00	5 571.05
<b>Investissements nets</b>			<b>1 045 567.25</b>	<b>1 455 724.00</b>	<b>685 934.55</b>
<b>Résultat du financement</b>			<b>79 017.02</b>	<b>-1 611 307.00</b>	<b>435 263.35</b>

## 2.3 PRESENTATION ECHELONNEE DU RESULTAT

### 2.3.1 COMPTE GLOBAL

	Exercice 2019	Budget 2019	Exercice 2018
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	2 325 593.85	2 460 880.00	2 147 512.10
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 553 805.41	2 927 946.00	2 330 117.47
33 Amortissements du patrimoine administratif	380 323.10	409 176.00	346 208.75
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	219 368.55	205 775.00	219 367.55
36 Charges de transfert	5 133 302.15	5 544 315.00	5 431 984.03
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>10 612 393.06</b>	<b>11 548 092.00</b>	<b>10 475 189.90</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	5 140 836.25	4 910 500.00	5 045 257.61
41 Revenus régaliens et de concessions	88 137.00	90 000.00	89 373.00
42 Taxes	1 987 219.42	2 114 470.00	2 252 535.80
43 Revenus divers	47 411.05	47 500.00	46 888.65
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	19 502.05	30 635.00	3 484.65
46 Revenus de transfert	3 111 462.96	3 337 098.00	3 239 538.64
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>10 394 568.73</b>	<b>10 530 203.00</b>	<b>10 677 078.35</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-217 824.33</b>	<b>-1 017 889.00</b>	<b>201 888.45</b>
34 Charges financières	138 044.20	122 980.00	137 630.35
44 Revenus financiers	900 263.20	400 970.00	494 848.15
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>762 219.00</b>	<b>277 990.00</b>	<b>357 217.80</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>544 394.67</b>	<b>-739 899.00</b>	<b>559 106.25</b>
38 Charges extraordinaires	1 160 005.10	27 200.00	96 116.35
48 Revenus extraordinaires	666 550.95	254 400.00	223 908.75
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-493 454.15</b>	<b>227 200.00</b>	<b>127 792.40</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>50 940.52</b>	<b>-512 699.00</b>	<b>686 898.65</b>

## 2.3.2 COMPTE GENERAL

	Exercice 2019	Budget 2019	Exercice 2018
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	2 324 073.85	2 458 680.00	2 146 632.10
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 326 939.26	2 549 696.00	2 024 052.95
33 Amortissements du patrimoine administratif	369 804.85	382 576.00	344 486.85
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-
36 Charges de transfert	4 453 499.00	4 855 860.00	4 716 111.14
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>9 474 316.96</b>	<b>10 246 812.00</b>	<b>9 231 283.04</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	5 140 836.25	4 910 500.00	5 045 257.61
41 Revenus régaliens et de concessions	88 137.00	90 000.00	89 373.00
42 Taxes	748 627.75	789 470.00	863 828.45
43 Revenus divers	47 411.05	47 500.00	46 888.65
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10 705.70	8 135.00	3 484.65
46 Revenus de transfert	3 111 462.96	3 313 098.00	3 239 538.64
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>9 147 180.71</b>	<b>9 158 703.00</b>	<b>9 288 371.00</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-327 136.25</b>	<b>-1 088 109.00</b>	<b>57 087.96</b>
34 Charges financières	138 044.20	122 980.00	137 630.35
44 Revenus financiers	900 263.20	394 470.00	492 177.20
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>762 219.00</b>	<b>271 490.00</b>	<b>354 546.85</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>435 082.75</b>	<b>-816 619.00</b>	<b>411 634.81</b>
38 Charges extraordinaires	1 160 005.10	27 200.00	96 116.35
48 Revenus extraordinaires	666 550.95	254 400.00	223 908.75
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-493 454.15</b>	<b>227 200.00</b>	<b>127 792.40</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>-58 371.40</b>	<b>-589 419.00</b>	<b>539 427.21</b>

## 2.3.3 FS – ALIMENTATION EN EAU

	Exercice 2019	Budget 2019	Exercice 2018
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	340.00	700.00	440.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	167 945.90	188 000.00	173 049.24
33 Amortissements du patrimoine administratif	6 970.60	19 200.00	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	93 593.55	80 000.00	93 592.55
36 Charges de transfert	294 902.00	299 830.00	286 947.80
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>563 752.05</b>	<b>587 730.00</b>	<b>554 029.59</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42 Taxes	521 366.30	560 000.00	560 603.47
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6 970.60	16 000.00	-
46 Revenus de transfert	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>528 336.90</b>	<b>576 000.00</b>	<b>560 603.47</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-35 415.15</b>	<b>-11 730.00</b>	<b>6 573.88</b>
34 Charges financières	-	-	-
44 Revenus financiers	-	1 000.00	881.10
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>0.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>881.10</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-35 415.15</b>	<b>-10 730.00</b>	<b>7 454.98</b>
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>-35 415.15</b>	<b>-10 730.00</b>	<b>7 454.98</b>

## 2.3.4 FS – ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

	Exercice 2019	Budget 2019	Exercice 2018
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	340.00	500.00	440.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12 000.70	49 750.00	56 575.42
33 Amortissements du patrimoine administratif	1 825.75	6 500.00	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	125 775.00	125 775.00	125 775.00
36 Charges de transfert	306 554.30	302 320.00	326 435.10
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>446 495.75</b>	<b>484 845.00</b>	<b>509 225.52</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42 Taxes	555 210.83	597 000.00	654 935.05
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1 825.75	6 500.00	-
46 Revenus de transfert	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>557 036.58</b>	<b>603 500.00</b>	<b>654 935.05</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>110 540.83</b>	<b>118 655.00</b>	<b>145 709.53</b>
34 Charges financières	-	-	-
44 Revenus financiers	-	5 300.00	1 789.85
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>0.00</b>	<b>5 300.00</b>	<b>1 789.85</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>110 540.83</b>	<b>123 955.00</b>	<b>147 499.38</b>
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>110 540.83</b>	<b>123 955.00</b>	<b>147 499.38</b>

## 2.3.5 FS – GESTION DES DECHETS

	Exercice 2019	Budget 2019	Exercice 2018
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	840.00	1 000.00	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	46 919.55	140 500.00	76 439.86
33 Amortissements du patrimoine administratif	1 721.90	900.00	1 721.90
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-
36 Charges de transfert	78 346.85	86 305.00	102 489.99
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>127 828.30</b>	<b>228 705.00</b>	<b>180 651.75</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42 Taxes	162 014.54	168 000.00	173 168.83
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46 Revenus de transfert	-	24 000.00	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>162 014.54</b>	<b>192 000.00</b>	<b>173 168.83</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>34 186.24</b>	<b>-36 705.00</b>	<b>-7 482.92</b>
34 Charges financières	-	-	-
44 Revenus financiers	-	200.00	-
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>0.00</b>	<b>200.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>34 186.24</b>	<b>-36 505.00</b>	<b>-7 482.92</b>
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>34 186.24</b>	<b>-36 505.00</b>	<b>-7 482.92</b>



### 3 BILAN

		Exercice 2019	Exercice 2018
<b>ACTIF</b>			
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>			
100	Disponibilités et placements à court terme	6 203 781.12	5 414 928.32
101	Créances	3 387 138.59	3 381 290.17
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	170 192.50	67 845.46
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	4 707.48	6 222.82
107	Placements financiers	248 576.00	241 396.00
108	Immobilisations corporelles PF	3 297 871.39	4 740 204.54
109	Créances envers les FS et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-	-
	<b>TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>13 312 267.08</b>	<b>13 851 887.31</b>
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>			
140	Immobilisations corporelles PA	7 486 255.15	6 821 011.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participations, capital social	3.00	3.00
146	Subventions d'investissement	-	-
	<b>TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>7 486 258.15</b>	<b>6 821 014.00</b>
	<b>ACTIF</b>	<b>20 798 525.23</b>	<b>20 672 901.31</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX DE TIERS</b>			
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>			
200	Engagements courants	1 053 749.39	804 180.31
201	Engagements financiers à court terme	2 000 000.00	1 020 000.00
204	Passifs de régularisation	645 907.95	618 592.18
205	Provisions à court terme	74 301.00	88 319.00
	<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>3 773 958.34</b>	<b>2 531 091.49</b>
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>			
206	Engagements financiers à long terme	5 000 000.00	7 000 000.00
208	Provisions à long terme	266 063.65	291 820.75
209	Engagements envers les FS et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	380 940.00	216 687.00
	<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>5 647 003.65</b>	<b>7 508 507.75</b>
	<b>TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>9 420 961.994</b>	<b>10 039 599.24</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	1 238 485.47	1 139 879.25
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-
293	Préfinancements	5 135 929.42	4 381 503.07
294	Réserves	255 906.15	255 906.15
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	1 426 786.04	1 477 186.04
298	Autres capitaux propres	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	3 320 456.16	3 378 827.56
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11 377 563.24</b>	<b>10 633 302.07</b>
	<b>PASSIF</b>	<b>20 798 525.23</b>	<b>20 672 901.31</b>

## 4 FONCTIONS

### 4.1 Compte de résultat

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2 168 124.51	485 548.75	1 086 205.00	479 880.00	1 074 643.79	527 177.40
Charges / Revenus nets	-	1 682 575.76	-	606 325.00	-	547 466.39
1 Ordre et sécurité publics, défense	303 428.90	178 120.35	343 735.00	159 600.00	327 712.60	172 347.05
Charges / Revenus nets	-	125 308.55	-	184 135.00	-	155 365.55
2 Formation	3 677 619.25	1 661 349.90	3 924 906.00	1 803 918.00	3 461 005.33	1 774 355.69
Charges / Revenus nets	-	2 016 269.35	-	2 120 988.00	-	1 686 649.64
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	573 643.25	274 098.00	543 370.00	236 450.00	529 538.75	231 970.20
Charges / Revenus nets	-	299 545.25	-	306 920.00	-	297 568.55
4 Santé	10 448.90	-	20 800.00	-	3 243.45	-
Charges / Revenus nets	-	10 448.90	-	20 800.00	-	3 243.45
5 Sécurité sociale	2 497 427.60	689 397.06	2 709 994.00	719 910.00	2 529 274.23	676 339.50
Charges / Revenus nets	-	1 808 030.54	-	1 990 084.00	-	1 852 934.73
6 Transports et télécommunications	931 029.95	314 298.75	969 021.00	270 400.00	768 796.12	296 640.80
Charges / Revenus nets	-	616 731.20	-	698 621.00	-	472 155.32
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 476 303.07	1 361 184.62	1 662 080.00	1 513 620.00	1 570 291.87	1 508 041.52
Charges / Revenus nets	-	115 118.45	-	148 460.00	-	62 250.35
8 Économie publique	241 774.30	326 541.42	238 920.00	307 350.00	219 625.31	320 944.35
Charges / Revenus nets	84 767.12	-	68 430.00	-	101 319.04	-
9 Finances et impôts	1 154 564.57	7 685 454.05	1 026 901.00	7 034 804.00	1 812 818.68	6 789 133.62
Charges / Revenus nets	6 530 889.48	-	6 007 903.00	-	4 976 314.94	-

## 4.1.1 COMMENTAIRES

### 0 - Administration générale

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	2 168 124.51	485 548.75	1 086 205.00	479 880.00	1 074 643.79	527 177.40
		1 682 575.76		606 325.00		547 466.39

- 0120
- Le montant de CHF 5'600.00 prévu pour la formation de l'Exécutif n'a pas été utilisé.
- 0220
- Le renouvellement du matériel informatique et de bureautique n'a pas été réalisé.
- 0290
- Le montant prévu pour la Conférence des Maires de CHF 16'500.00 est enregistré dans la tâche 7 et non plus 0.
  - Les frais d'aménagement des locaux de l'Administration (paroi du rez-de-chaussée) n'étaient pas prévus au budget.
  - Les prestations du chef concierge font désormais l'objet d'imputations internes.
  - Le revenu de la location de l'ancien hôtel de ville par l'EJC est supprimé dès le 1<sup>er</sup> mai 2019.
  - Le résultat est influencé par le transfert du fonds d'entretien des immeubles du patrimoine financier en faveur de celui du patrimoine administratif selon décision de l'Assemblée de décembre 2019. Le transfert n'a cependant pas d'influence sur le résultat global.
  - Alimentation du fonds pour la construction ou l'achat d'immeuble d'utilité publique à hauteur de CHF 730'000.00.

### 1 - Ordre et sécurité publics, défense

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	303 428.90	178 120.35	343 735.00	156 600.00	327 712.60	172 347.05
		125 308.55		184 135.00		155 365.55

- 1400
- Le recours à des services externes dans le domaine des constructions n'a pas été demandé.
- 1620
- Comprend les décomptes de charges 2018 et 2019 de la PPE Centre Gare.

### 2 - Formation

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	3 677 619.25	1 661 349.90	3 924 906.00	1 803 918.00	3 461 005.33	1 774 355.69
		2 016 269.35		2 120 988.00		1 686 649.64

- 2110
  - Répercussion de la fermeture d'une classe enfantine non prévue au budget.
  - Diminution de CHF 27'152.00 de la contribution cantonale par élève en raison de la forte diminution des enfants de Reconvilier (8 de moins sur un total de 48 budgété).
  - De manière générale les frais de fonctionnement (hors traitement) sont comparables à ceux de 2018. Le budget communiqué par la Commission scolaire ne reflète pas la réalité des dépenses.
- 2120
  - Montant basé sur les communications de programme remis par la Direction des écoles, soit 313 leçons ordinaires et 79 leçons spéciales qui représente au total 15.06 UTP. Le décompte final s'élève à 14.48 UTP soit environ 16 leçons de moins que le budget.
  - Augmentation de CHF 69'061.00 de la contribution cantonale par élève (4 de plus pour 18-19 et 8 de plus pour 19-20).
  - Le budget réservé à l'achat de matériel scolaire est dépassé de CHF 10'500.00 soit 23.4% de plus que le budget.
  - Le budget de renouvellement du mobilier qui prévoyait un nouvel équipement pour 3 classes n'a pas été entièrement utilisé (2 classes).
  - La contribution encaissée par Reconvilier pour les frais d'écolage est CHF 13'517.00 plus élevée. Le budget a été établi selon la statistique des élèves de l'année 2018 alors que la contribution est calculée sur celle de 2019. Une augmentation de 2 élèves est enregistrée.
  - La scolarisation d'enfants de Reconvilier dans des établissements externes au village grève les comptes de CHF 17'220.00.
- 2130
  - La scolarisation d'enfants de Reconvilier dans des établissements externes au village (Gymnase bilingue principalement) grève les comptes de CHF 22'516.00.
  - Montant basé sur les communications de programme remis par la Direction des écoles. Le nombre d'UTP est inférieur de 0,3 au budget (environ 10 leçons) et la valeur de l'UTP est plus basse ce qui représente une économie de CHF 67'600.00.
  - La diminution du nombre d'élèves domiciliés à Reconvilier se répercute sur la contribution cantonale à hauteur de CHF 74'300.00.
  - La contribution aux frais d'écolage est CHF 12'994.00 moins élevée. Le budget a été établi selon la statistique des élèves de l'année 2018 alors que la contribution est calculée sur celle de 2019.
- 2170
  - Le budget de la CAER de CHF 25'000.00 n'a pas été utilisé.
- 2180
  - L'augmentation de la dotation en personnel de l'EJC n'a été effective qu'en milieu d'année.
  - L'évolution du projet de nouveau lieu d'accueil pour la petite enfance n'a pas évolué. Le budget de fonctionnement de CHF 25'000.00 n'a été utilisé que pour 3/4.
  - Une provision de CHF 50'000.00 a été dissoute afin de conserver l'équilibre au niveau des frais d'exploitations qui ont, entre autres, été grevés des charges nouvelles liées au déménagement (location, chauffage, énergie, etc.).

### **3 - Culture, sports et loisirs, Eglises**

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Charges
	573 643.25	274 098.00	543 370.00	236 450.00	529 538.75	231 970.20
Résultat net		299 545.25		306 920.00		297 568.55

- 3291
- Les citernes étaient pratiquement vides en début d'exercice alors que les années antérieures elles étaient remplies avant l'hiver. La charge est donc comptabilisée 2x en 2019.
  - Le renouvellement du mobilier de la salle des fêtes n'a pas été effectué.

#### **4 - Santé**

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Résultat net	10 448.90		20 800.00		3 243.45	
		10 448.90		20 800.00		3 243.45

- 4331
- La différence est principalement due aux subventions pour le traitement dentaire.

#### **5 - Sécurité sociale**

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Charges	Charges
Résultat net	2 497 427.60	689 397.06	2 709 994.00	719 910.00	2 529 274.23	676 339.50
		1 808 030.54		1 990 084.00		1 852 934.73

- 5320
- Les prestations complémentaires de l'AVS étaient prévues à hauteur de CHF 231.00/habitant, la charge finale a été de CHF 223.80/habitant.
- 5420
- L'avance des contributions d'entretien est en diminution. Le montant n'a toutefois pas d'incidence directe sur les comptes communaux (compensation des charges).
- 5451
- L'engagement de personnel fixe en lieu et place de stagiaires a été reportée à 2020, la charge des traitements est donc réduite de CHF 57'750.00.
  - La variation du nombre d'enfants externes définit le montant de la franchise sociale pour l'aide aux parents. Cette dernière est augmentée de CHF 27'441.00.
  - Le report du projet de la CAER ainsi que la charge moins importante au niveau des traitement contribue à réduire le déficit ramenant ce dernier à CHF 54'577.00.
- 5796
- Le résultat de fonctionnement du SSCO en 2018 s'est soldé par un bénéfice de CHF 24'000.00 alors qu'une provision à charge CHF 34'500.00 avait été enregistrée en fonction du budget annoncé.
- 5799
- La part communale à la compensation des charges se monte à CHF 502.50/habitant, le budget était établi sur CHF 526.00/habitant.

## 6 - Transports et télécommunications

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Charges	Charges
	931 029.95	314 298.75	969 021.00	270 400.00	768 796.12	296 640.80
Résultat net		616 731.20		698 621.00		472 155.32

- 6150
- Le budget prévu pour le renouvellement du matériel de signalisation n'a pas été utilisé.
  - L'entretien du réseau d'éclairage public n'a pas été entièrement effectué.
  - Les frais de CHF 25'000.00 engagés pour le réaménagement du chemin du champ de foire et le revêtement de la rue de la Chaudrette n'étaient pas prévu au budget.
  - L'amortissement planifié, calculé à hauteur de CHF 23'000.00, n'a pas été enregistré en raison du retard pris dans la réalisation des travaux dd Chemin du Stade et du Benevis.
  - La mise à charge des financements spéciaux d'imputations interne liées à la pose des compteurs d'eau augmente les recettes de prestation de service de CHF 45'000.00.

## 7 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus
	1 476 303.07	1 361 184.62	1 662 080.00	1 513 620.00	1 570 291.87	1 508 041.52
Résultat net		115 118.45		148 460.00		62 250.35

- 7101
- Adaptation du ducroire pour créances en périls et perte effectives en raison de la situation précaire de certaines entreprises de la place.
  - La contribution moyenne au SESTER ainsi que la ristourne sur les comptes 2018 influencent positivement le résultat de CHF 31.800.00.
  - Les recettes liées aux taxes uniques ont été moins importantes que prévues en raison du report de construction de certains grands immeubles. La part à charge de l'exercice pour l'attribution au maintien de la valeur est ainsi plus importante.
  - La contribution de tiers pour prestations du service technique est plus importante en raison de l'encaissement des frais d'adaptation des conduites dans les secteurs du Chemin du Stade, de la Promenade et du Benevis.
- 7201
- Les imputations internes tiennent compte des travaux de pose des nouveaux compteurs d'eau.
  - Les frais d'entretien moyen du réseau d'assainissement n'ont pas entièrement été utilisés.
  - Adaptation du ducroire pour créances en périls et perte effectives suite à l'encaissement d'arriérés de créances.
  - Les recettes liées aux taxes uniques ont été moins importantes que prévues en raison du report de construction de certains grands immeubles. La part à charge de l'exercice pour l'attribution au maintien de la valeur est ainsi plus importante.
- 7301
- Les imputations internes tiennent compte des travaux de pose des nouveaux compteurs d'eau.
  - Les travaux d'assainissement de l'ancienne décharge de Chaidon n'ont pas débutés.

- 7410 • Les frais découlant du ramassage des objets encombrants ont très fortement diminués.
- 7410 • Le report des travaux d'entretien des ruisseaux de 2018 à 2019, de même que leur réalisation par une entreprise externe, augmentent la charge de CHF 13'000.00
- 7710 • Les comptes du cimetière bouclent avec un excédent de charge de CHF 10'700.00 en raison de la diminution des encaissements d'émoluments.
- 7900 • Les projets de plans de quartiers n'ont pas débuté, la charge est ainsi réduite de CHF 47'400.00.

## **8 - Economie publique**

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus
Résultat net	241 774.30	326 541.42	238 920.00	307 350.00	219 350.00	320 944.35
	84 767.12		68 430.00		101 319.04	

- 8400 • Les nouvelles normes comptables édictées par le canton oblige un enregistrement des charges de JB tourisme dans la tâche 8 en lieu et place de la tâche 0.
- 8500 • L'amélioration globale du résultat de fonctionnement de la Foire de Chindon de CHF 25'639.00 est due à l'augmentation des recettes (budget basé sur le résultat 2017).

## 9 - Finances et impôts

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	1 154 564.57	7 685 454.05	1 026 901.00	7 034 804.00	1 812 818.68	6 789 133.62
Résultat net	6 530 889.48		6 007 903.00		4 976 314.94	

- 9100
- Adaptation du du croire pour créances en périls et pertes effectives en raison de la situation précaire de certaines entreprises de la place
  - Une erreur de domiciliation fiscale grève les recettes au niveau des personne physiques de CHF 100'000.00.
- 9101
- Le résultat de l'impôt sur gains immobiliers est très fortement influencé par la vente d'un immeuble sur le territoire communal, soit une augmentation des revenus de CHF 260'000.00.
  - Le revenu des taxations spéciales est supérieur de CHF 89'000.00. Ces rentrées sont difficilement prévisibles car elles découlent en grande partie de la prise du capital LPP lors de l'entrée en retraite. Sur le long terme, cette manière de disposer du capital va péjorer l'encaissement au niveau du revenu (9100.4000.00).
- 9300
- Le bon résultat de l'exercice 2017 et 2018 péjore le versement de la péréquation financière. Le soutien cantonal est ainsi réduit de CHF 46'100.00.
- 9610
- Le remboursement d'un emprunt de CHF 2'000'000.00 influence la charge des intérêts
- 9630
- La vente des immeuble « Sipam » dégage un bénéfice de CHF 478'700.00.
  - Le résultat est influencé par le transfert du fonds d'entretien des immeubles du patrimoine financier en faveur de celui du patrimoine administratif selon décision de l'Assemblée de décembre 2019. Le transfert n'a cependant pas d'influence sur le résultat global.
- 9690
- Adaptation du du croire pour créances en périls et perte effectives en raison de la situation précaire de certains contribuables.



## 4.2 Comptes des investissements

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale						
Dépenses/recettes nettes						
1 Ordre et sécurité publics, défense						
Dépenses/recettes nettes						
2 Formation					73 320.20	
Dépenses/recettes nettes						73 320.20
3 Culture, sports et loisirs, Eglises						
Dépenses/recettes nettes						
4 Santé						
Dépenses/recettes nettes						
5 Sécurité sociale						
Dépenses/recettes nettes						
6 Transports et télécommunications	229 666.40		406 000.00		257 478.75	
Dépenses/recettes nettes		229 666.40		406 000.00		257 478.75
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	846 291.00	30 390.15	1 114 000.00	64 276.00	360 706.65	5 571.05
Dépenses/recettes nettes		815 900.85		1 049 724.00		355 135.60
8 Économie publique						
Dépenses/recettes nettes						
9 Finances et impôts	30 390.15	1 075 957.40			5 571.05	691 505.60
Dépenses/recettes nettes	1 045 567.25				685 934.55	

## 5 GROUPE DE MATIERES

### 5.1 COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
<b>CHARGES</b>							
30	Charges de personnel	2 461 425.15	135 831.30	2 460 880.00		2 317 760.07	170 247.97
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 902 197.06	348 391.65	2 937 946.00	10 000.00	2 517 443.61	187 326.14
33	Amortissements du patrimoine administratif	380 323.10		409 176.00		346 208.75	
34	Charges financières	152 062.20	14 018.00	122 980.00		132 847.60	-4 782.75
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	219 368.55		205 775.00		219 367.55	
36	Charges de transfert	5 563 410.15	430 108.00	5 550 115.00	5 800.00	6 259 247.41	827 263.38
37	Subventions à redistribuer						
38	Charges extraordinaires	1 160 005.10		27 200.00		96 116.35	
39	Imputations internes	685 150.20		657 905.00		713 548.60	
3	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13 523 941.51</b>	<b>928 348.95</b>	<b>12 371 977.00</b>	<b>15 800.00</b>	<b>12 602 539.94</b>	<b>1 180 054.74</b>
<b>REVENUS</b>							
40	Revenus fiscaux	245 220.71	5 386 056.96	30 000.00	4 940 500.00	57 462.20	5 102 719.81
41	Revenus régaliens et de concessions		88 137.00		90 000.00		89 373.00
42	Taxes	697 412.13	2 684 631.55		2 114 470.00	577 573.32	2 830 109.12
43	Revenus divers	500.00	47 911.05		47 500.00		46 888.65
44	Revenus financiers	3 500.00	903 763.20		400 970.00	13 139.75	507 987.90
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		19 502.05		30 635.00		3 484.65
46	Revenus de transfert	103 262.25	3 214 725.21		3 337 098.00	720 302.10	3 959 840.74
47	Subventions à redistribuer						
48	Revenus extraordinaires		666 550.95		254 400.00		223 908.75
49	Imputations internes		685 150.20		657 905.00	411.50	713 960.10
4	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 049 895.09</b>	<b>13 696 428.17</b>	<b>30 000.00</b>	<b>11 873 478.00</b>	<b>1 368 888.87</b>	<b>13 478 272.72</b>
<b>CLÔTURE</b>							
90	Clôture du compte de résultats	144 727.07	35 415.15	123 955.00	636 654.00	694 381.57	7 482.92
9	<b>COMPTES DE CLÔTURE</b>	<b>144 727.07</b>	<b>35 415.15</b>	<b>123 955.00</b>	<b>636 654.00</b>	<b>694 381.57</b>	<b>7 482.92</b>
		14 718 563.67	14 660 192.27	12 525 932.00	12 525 932.00	14 665 810.38	14 665 810.38

## 5.2 COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Exercice 2019		Budget 2019		Exercice 2018		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<b>DEPENSES</b>							
50	Immobilisations corporelles	1 044 862.45	-	1 500 000.00	-	673 425.75	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	31 094.95	-	20 000.00	-	18 079.85	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
57	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
5	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 075 957.40</b>	<b>0.00</b>	<b>1 520 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>691 505.60</b>	<b>0.00</b>
<b>REVENUS</b>							
60	Report d'immobilisations corporelles dans le PF	-	-	-	-	-	-
61	Remboursements	-	-	-	-	-	-
62	Report d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissement acquises	-	30 390.15	-	64 276.00	-	5 571.05
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
6	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>0.00</b>	<b>30 390.15</b>	<b>0.00</b>	<b>64 276.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5 571.05</b>
59	Report au bilan	30 390.15	-	-	-	5 571.05	-
69	Report au bilan	-	1 075 957.40	-	-	-	691 505.60
	<b>Investissements nets</b>	<b>1 045 567.25</b>		<b>0.00</b>		<b>685 934.55</b>	

## **6 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Selon document annexe complémentaire VII

## **7 INDICATEURS FINANCIERS**

Selon document annexe complémentaire II-VI

## 8 PROPOSITION DE L'EXECUTIF

### 8.1 APPROBATION

Le Conseil municipal arrête les comptes annuels au sens de l'article 71 OCo (RSB 170.111) pour l'exercice 2019

#### 8.1.1 COMPTE DE RESULTAT

Charges du compte global	11 910 442.36	CHF
Revenus du compte global	11 961 382.88	CHF
Excédent de charges / de revenus	50 940.52	CHF
dont		
Charges du compte général	10 772 366.26	CHF
Revenus du compte général	10 713 994.86	CHF
Excédent de charges / de revenus	-58 371.40	CHF
Charges Alimentation en eau	563'752.05	CHF
Revenus Alimentation en eau	528'336.90	CHF
Excédent de charges / de revenus	-35'415.15	CHF
Charges Traitement eaux usées	446'495.75	CHF
Revenus Traitement eaux usées	557'036.58	CHF
Excédent de charges / de revenus	110'540.83	CHF
Charges Gestion des déchets	127'828.30	CHF
Revenus Gestion des déchets	162'014.54	CHF
Excédent de charges / de revenus	34'186.24	CHF

#### 8.1.2 COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	1 075 957.40	CHF
Recettes	30 390.15	CHF
Investissements nets	1 045 567.25	CHF

#### CREDITS SUPPLEMENTAIRES

selon lettre A, chiffre I n° 5) CHF 1'608 846.46 (dont CHF 402'850.10 compétence AM du 24.06.2019)

L'excédent de charges de CHF 58'371.40 est prélevé sur les capitaux propres.

## 8.2 PROPOSITION

Il est proposé à l'assemblée municipale d'approuver les comptes de 2019 ainsi que les crédits supplémentaires d'un montant de CHF 1'608'846.46.

### MUNICIPALITE DE RECONVILIER

Daniel Buchser      Claude Röthlisberger      Martine Lüdi

Reconvilier, le 25 mars 2020

Maire

Secrétaire municipal

Administratrice des finances

## 9 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'organe compétent de la Municipalité de Reconvilier a approuvé les comptes 2019 en date du 28 septembre 2020 conformément à la proposition du Conseil municipal du 25 mars 2020.

### ASSEMBLEE MUNICIPALE

Germain Beucler      Marc-André Léchet

Reconvilier, le 28 septembre 2020

Président

Secrétaire des assemblées

## **10 RAPPORT SUCCINT**

Selon document joint aux présents comptes.



**g) Règles applicables à la présentation des comptes :**

Les comptes annuels de la Municipalité de Reconvilier été clos conformément aux bases légales cantonales en vigueur :

Loi sur les communes (LCo; RSB 170.11)

Ordonnance sur les communes (OCo; RSB 170.111)

Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511)

En vertu de l'article 70, alinéa 1 LCo, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2. L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a publié une liste des exceptions sur son site Internet, à l'adresse [www.be.ch/communes](http://www.be.ch/communes) > Finances communales > MCH2 > Outils de travail.

**h) Evaluation du patrimoine financier :**

Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité économique future et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Le patrimoine financier est inscrit pour la première fois au bilan à sa valeur d'acquisition ou de production. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine financier. Les évaluations ultérieures du patrimoine financier ont lieu à la valeur vénale de ce dernier à la date du bilan. Une réévaluation intervient tous les cinq ans ou en cas de modification de la valeur officielle pour les biens-fonds, droits de superficie exceptés, et annuellement pour toutes les autres valeurs patrimoniales. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte.

**i) Réévaluation de patrimoine financier :**

Le patrimoine financier a été réévalué conformément à l'annexe 1 OCo. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016 la réserve liée à la réévaluation se monte à CHF 1'608'867.04.

Nature du patrimoine financier	Principe d'évaluation	Dernière évaluation	Attribution à la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier **	Prélèvements
Biens-fonds dans le canton de Berne	Majoration 1.4% de la valeur officielle	31.12.2015	1'331'400.—	
Terrains dans le canton de Berne	Calcul en fonction des m2 : - Route => 50.-/m2 - Habitation => 90.-/m2 - Industriel => 75.-/m2		0.— 1'862'730.— 931'950.—	
Exploitations agricoles (biens-fonds agricoles)	Valeur officielle		66'590.—	
Terrains cédés en droit de superficie	Majoration 4.5 s/rente		649'848.89	
Valeurs cotées en bourse (titres)	Valeur boursière		12'951.—	
Titres non cotés en bourse	Valeur d'achat		0.—	

\*\* A ne mentionner qu'une fois, lors de la clôture des premiers comptes annuels établis selon le MCH2.

#### **j) Evaluation du patrimoine administratif :**

Les actifs du patrimoine administratif sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité publique pour plusieurs années à venir et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production en application du principe de la méthode nette et amortis de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine administratif. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte. Les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation sont définies à l'annexe 2 OCo.

#### **k) Limites d'inscription à l'actif :**

Compte général	CHF 50'000.—
Financements spécial «alimentation en eau»	CHF 25'000.—
Financements spécial «assainissement des eaux»	CHF 25'000.—

#### **l) Patrimoine administratif existant :**

Le patrimoine administratif existant au moment du passage au MCH2, soit au 31 décembre 2015, est amorti de manière linéaire pendant 15 ans, exception faite des postes énumérés au chiffre 4.1.3 des dispositions transitoires de l'ordonnance sur les communes.

## 11.2 BASES DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de 2019 se basent sur le budget 2019 et les comptes de l'exercice précédent, soit ceux de 2018.

Approbation/vérification

	Budget 2019	Comptes annuels 2018
Conseil municipal	22.10.2018	08.04.2019
Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes		15.04.2019
Assemblée municipale	10.12.2018	24.06.2019

## 11.3 ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 1.1.2019			Changements intervenus pendant l'exercice 2019				Capitaux propres au 31.12.2019			
			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)					
<b>29</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>10 633 302.07</b>					<b>29</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>11 418 703.24</b>	
290	Financements spéciaux	1 139 879.25	9010	Attributions a	144 727.07			290	Financements spéciaux	1 238 485.47
29000	FS-ET "Cimetière"	21 054.750						29000	Compte général	10 349.05
29001	FS-ET «Alimentation en eau»	293 657.17	9010		0	9011.1		29001	FS «Alimentation en eau»	258 242.02
29002	FS-ET «Traitement eaux usées»	439 004.81	9010		110 540.83	9011.2		29002	FS «Traitement eaux usées»	549 545.64
29003	FS-ET «Gestion des déchets»	386 162.52	9010		34 186.24	9011.3		29003	FS «Gestion des déchets»	420 348.70
2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)		3890	Attributions extraordinaires		4890	Prélèvements extraordinaires	2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)	
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		3892	Attributions		4892	Prélèvements	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	
293	Préfinancements	4 381 503.07	3893	Attributions	1 379 373.65	4893	Prélèvements	293	Préfinancements	5 135 929.42
29300	Compte général	1 079 514.65	3893	Attributions	1 160 105.10	4893	Prélèvement	29300	Compte général	1 623 368.80
29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	935 412.04	3510	Attributions t	93 593.55	4510	Prélèvements	29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	1 022 034.99
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	2 366 576.38	3510	Idem	125 775.00	4510	Idem	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	2 490 525.63
294	Réserve de politique financière							294	Réserve de politique financière	
29400	Amort. supplémentaire	255 906.15		Attribution selon art. 84-85 OCo				29400	Amort. supplémentaire	255 906.15
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	1 477 186.04	3896	Attributions		4896	Prélèvements	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	1 426 786.04
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	1 477 186.04						29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	1 426 786.04
29601	Réserve de fluctuation					4896	Prélèvement	29601	Réserve de fluctuation	
299	Excédent du bilan	3 378 827.56	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficit (-)	-58 371.40			299	Excédent du bilan	3 320 456.16

## 11.4 TABLEAU DES PROVISIONS

<b>205 Provisions à court terme</b>							
Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Modification			Valeur comptable au 31.12.2019	Commentaire sur la modification et le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20570.00	Provision pour engagement financier	88 319.00		14 018.00		74 301.00	Mise à jour de intérêts courus sur prêts

<b>208 Provisions à long terme</b>							
Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Modification			Valeur comptable au 31.12.2019	Commentaire sur la modification et le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20810.00	Solde CET – employés	107 649.30	29 077.65	4 764.75		131 962.20	Mise à jour du solde en fonction des vacances du personnel non prises en 2019
20850.00	EJC – Avoir sur subventions Confédération	74'186.45		50 000.00		24'186.45	Frais liés au déménagement de l'institution
	Provision sur travaux Abris-PC	33'705.00				33'705.00	
	BECO – contrôle des brûleurs	3 280.00			3 280.00	0.00	Extourne sur frais 2019
	Transport scolaire – EE	1 500.00			1 500.00	0.00	Extourne sur frais 2019
	SSCO – Décompte 2018	34 500.00			34 500.00	0.00	Extourne sur frais 2019
	Provision pour TSS	25 000.00	30 000.00	25 000.00		30'000.00	Prestations pour 08-12.2017 facturées en 09.2018. Idem 2019
	Prestation de police selon contrat	5 000.00	5 310.00	5 000.00		5 310.00	Décompte non établi pour prestations 2019
	Piazza – fenêtres -ES		11 000.00			11 000.00	Travaux réalisés mais pas facturés
	Bassin – porte nord ES		3 500.00			3 500.00	Travaux réalisés mais pas facturés
	P. Schaer – douches halle gym.		10 000.00			10 000.00	Travaux réalisés mais pas facturés
Provision pour site internet		16 400.00			16 400.00	Solde de la facture de prestation non reçue.	
Dcpte de charges PPE Ctre Gare	7 000.00			7 000.00	0.00	Extourne sur comptes 2019	

<b>Total des provisions à court terme</b>	<b>88 319.00</b>	14 018.00	0.00	0.00	<b>74 301.00</b>	
<b>Total des provisions à long terme</b>	<b>291 820.75</b>	105 287.65	131 044.75	46 280.00	<b>266 063.65</b>	
<b>Total des provisions</b>	<b>380 139.75</b>				<b>340 364.65</b>	

# 11.5 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Finance  
Commune politique

Tableau des immobilisations  
PATRIMOINE FINANCIER

2019

			108 Immobilisations corporelles PF				
			1080	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Bâtiments PF (désaffectation)	Biens mobilier PF	Immobilisations en cours de construction PF	Autres immobilisations corporelles PF
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2019	3 410 611.39	1 329 593.15			
	Augmentations	2019		60 096.60			
	Diminutions / corrections	2019	-121 140.00	-1 381 289.75			
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019					
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2019	3 289 471.39	8 400.00			
Rectifications cumulées	Etat au	1.1.2019					
	Dépréciations durables	2019					
	Revalorisations	2019					
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019					
	Etat au	31.12.2019					
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>3 289 471.39</b>	<b>8 400.00</b>			
	dont celle des installations en leasing	31.12.2019					
	Valeurs d'assurance	31.12.2019					

			140 Immobilisations corporelles								
			1400	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Routes, voies de communication	Aménagement des eaux	Ouvrages de génie civil	Terrains bâtis	Forêts, alpages	Biens mobiliers	Immob. en cours de construction	Autres immob. corporelles* (sans 14099)
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2019		73 963.60			376 550.90		68 875.30	2 415 352.75	
	Augmentations	2019				141 587.00				934 370.40	
	Diminutions / corrections	2019								-30 390.15	
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019		706 796.00	382 404.45	562 117.40				-1 651 317.85	
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2019		780 759.60	382 404.45	703 704.40	376 550.90		68 875.30	1 668 015.15	
Rectifications cumulées	Etat au	1.1.2019		-11 094.60			-25 541.10		-8 609.45		
	Dépréciations durables	2019		-21 368.10	-7 648.10	-8 796.35	-13 162.45		-1 721.90		
	Revalorisations	2019									
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019									
	Etat au	31.12.2019		-32 462.70	-7 648.10	-8 796.35	-38 703.55		-10 331.35		
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2019</b>		<b>748 296.90</b>	<b>374 756.35</b>	<b>694 908.05</b>	<b>337 847.35</b>		<b>58 543.95</b>	<b>1 668 015.15</b>	
	dont celle des installations en leasing	31.12.2019									
	Valeurs d'assurance	31.12.2019									

\* A l'exclusion du PA existant lors de l'introduction du MCH2

	01.01.2019	Rectifications	31.12.2019
14099.99	3 931 511.60	-327 626.20	3 603 885.40
14099.91	1.00		1.00
14099.92	1.00		1.00
Total	3 931 513.60	-327 626.20	3 603 887.40

			142 Immobilisations incorporelles			144 Prêts	145 Participations	146 Subventions d'investissement
			1420 Logiciels	1427 Immob. incorporelles en cours	1421 et 1429 Autres immob. incorporelles	1441-1447 Prêts	1452-1456 Participations	1460-1469 Investissements
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2019					1.00	
	Augmentations	2019						
	Diminutions / corrections	2019						
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019						
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2019					1.00	
Rectifications cumulées	Etat au	1.1.2019						
	Dépréciations durables	2019						
	Revalorisations	2019						
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019						
	Etat au	31.12.2019						
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2019</b>					<b>1.00</b>	
	dont celle des installations en leasing	31.12.2019						
	Valeurs d'assurance	31.12.2019						



## 11.6 CONTROLE DES CREDITS

### 11.6.1 Crédits d'engagement en vue d'investissements

N° de compte	Décision d'octroi du crédit			Désignation de l'objet	Contrôle des crédits							Date du décompte
	Organe	Date	Montant (brut) du crédit		en CHF							
					Dépenses cumulées au 01.01.2019	Dépenses d'investissement	Dépenses cumulées au 31.12.2019	Recettes cumulées au 01.01.2019	Recettes d'investissement	Recettes cumulées au 31.12.2019	Solde	
7410.5020.01	AM	10.12.2007	300 000	Correction du ruisseau de la Motte - Etape 3			-			-	-	
	AM	15.06.2009	234 000	Crédit additionnel - Etape 2	591 086.90		591 086.90	420 198.60		420 198.60	-57 086.90	
	AM	15.06.2009	124 000	Subvention N16 - Scheidegger M.	122 000.00		122 000.00	122 000.00		122 000.00	2 000.00	
6150.5010.04	AM	08.12.2008	100 000	Rte Cantonale - bande polyvalente Gare-Rue de l'Est	265 084.05		265 084.05	95 400.00		95 400.00	-165 084.05	
7101.5031.03	AM	07.12.2009	200 000	Réfection conduite d'alimentation Gd-Rue est								
	AM	12.12.2011	190 000	Credit additionnel - Gare-Carrefour Rte de Saules								
	AM	06.12.2010	100 000	Crédit additionnel	351 231.75		351 231.75	11 111.10		11 111.10	138 768.25	
7101.5031.15	AM	10.12.2018	270 000	Benevis - Réfection de la conduite d'alimentation entre Vie-des-Crêts et entreprise Bassin fenêtres	6 425.85	225 342.75	231 768.60			-	38 231.40	
7101.5031.xx	AM	10.12.2018	164 000	Nouveau système de relevé des compteurs d'eau		81 324.05	81 324.05			-	82 675.95	
7410.5020.00	VO	09.06.2013	880 000	Ruisseau de l'Endroit	968 701.85	12 436.05	981 137.90	550 409.80	30 390.15	580 799.95	-101 137.90	
6150.5010.02			786 100	Rte de Chaindon - Carrefour Dr.Tièche	581 759.15	28 878.25	610 637.40			-	175 462.60	
7101.5031.04			81 100	Conduite d'alimentation	191 685.84	16 480.05	208 165.89	5 571.05		5 571.05	-127 065.89	
7201.5032.04			152 800	Conduite d'assainissement	234 248.81	27 884.80	262 133.61			-	-109 333.61	
7101.5031.067	AM	15.06.2015	150 000	Viabilisation Rond-Champs - restitution de taxes	125 202.40		125 202.40	-		-	24 797.60	
7900.5290.00	AM	12.12.2016	120 000	Plan d'aménagement local	20 743.50	31 094.95	51 838.45			-	68 161.55	
6150.5010.06	AM	12.06.2017	278 600	ECP 16 - Réfection route	147 415.75	200 788.15	348 203.90			-	-69 603.90	
7101.5031.09			188 200	ECP 16 - Alimentation	184 343.65	142 477.25	326 820.90			-	-138 620.90	
7201.5032.09			188 200	ECP 16 - Assainissement	152 520.50	167 664.10	320 184.60			-	-131 984.60	
7101.5031.09	AM	10.12.2018	270 000	Additionnel - Réfection conduite d'alimentation Rue du Stade - jonction ECP 16			-			-	270 000.00	
2170.5290.00	AM	16.12.2019	190 000	Projet étude , et concours archit. - Bâtiment enfance			-					
6150.5010.11	AM	16.12.2019	105 000	Rue de Bellevue - Passage CFF			-					
6150.5010.10	AM	16.12.2019	500 000	Parc salle des fêtes			-					
0290.5040.00	AM	16.12.2019	750 000	Achat part d'immeuble en PPE - Les Maronniers			-					
7101.5031.13	AM	11.06.2018	130 000	Rue de la Promenade		141 587.00	141 587.00				-11 587.00	15.06.2020
					3 942 450.00	1 075 957.40	5 018 407.40	1 204 690.55	30 390.15	1 235 080.70	-111 407.40	

### 11.6.2 Crédits supplémentaires

Selon annexe complémentaire I

## 11.7 TABLEAU DES GARANTIES

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garantie : nature, montant, caducité, intérêts, etc.	Flux financiers pendant l'exercice	Autres précisions spécifiques
Entreprises de droit privé (selon le CO/CCS)				
Fondation du Petit-Marais	Convention	Garantie de l'utilisation des garages situés au n° 7a de la parcelle 126 (déplacement possible dans un rayon de 100m, prise ne charge du déplacement par Municipalité)		Acte de mutation minute 140 du 20.06.2011
Fondation du Petit-Marais	Convention	Garantie de prise en charge de la moitié du déficit d'exploitation annuelle et du quart de l'autre moitié.		Fait à Reconvilier en juin 1998
Entreprises de droit public (selon la loi sur les communes)				
SESTER	Syndicat de communes	Garantie sur contrat de prêts CS du 09.05.2006 d'une valeur de CHF 4.7 moi.		Responsabilité solidaire entre Tavannes-Sonceboz et Reconvilier
RU-CALOR SA	Caution solidaire	Caution solidaire d'une valeur de 100'000.- (limite de crédit) du 10.12.2007 auprès de la Banque Raiffeisen		
RU-CALOR SA	Caution solidaire	Caution solidaire d'une valeur de 400'000.- (prêt) du 05.02.2013 auprès de la Banque Raiffeisen		
Contrats de droit public				
Aucun				
Autres engagements (sites contaminés, leasings, etc.)				
Aucun				

## 11.8 TABLEAU DES PARTICIPATIONS

### Participations (en vue de l'accomplissement de tâches publiques)

Nom, siège	Domaine d'activité	Capital	Part de	Part des voix	Autres détenteurs	Valeur comptable	Valeur	Participations	Norme de présentation des comptes Déclarations sur les comptes annuels	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Forme juridique		nominatif (100 %)	propriété	- E: exécutif - L: législatif	de parts importants	au 31.12	d'acquisition	importantes de l'organisation			
<b>Entreprises communales (établissements) au sens de l'article 64, alinéa 1, lettre b LCo*</b>											
Celtor SA	Gestion de l'élimination des déchets	250 000	100.00%	E: 0 L: en fonction des actions	Commune de l'arrondissement	1	1	Aucune	CO	Frais pour transport et élimination	Aucun
La Colline	Hôte pour personnes âgées			E: 0 L: en fonction des actions	Commune de l'arrondissement	0	0	Aucune	CO	Aucun	Aucun
<b>Organisations de droit public dans le cadre de la coopération intercommunale (syndicats de communes, établissements, etc.)*</b>											
Sester	Gestion de l'alimentation en eau	0		E: 2 voix L: 2 voix en fonction des participations	Tavannes - Sonceboz	0	0	Aucune	MCH2; imputation des charges selon une clé de répartition (syndicat de communes sans capitaux propres)	Frais d'exploitation selon clé de répartition - m3 consommé	Des communes affiliées peuvent sortir du syndicat, moyennant un dédommagement.
SETE	Gestion de l'assainissement des eaux	0		E: 2 voix L: 2 voix en fonction des participations	Tavannes - Saules - Loveresse - Saicourt	0	0	Aucune	MCH2; imputation des charges selon une clé de répartition (syndicat de communes sans capitaux propres)	Frais d'exploitation selon clé de répartition - habitants raccordés	Des communes affiliées peuvent sortir du syndicat, moyennant un dédommagement.
Sapeur pompier "La Birse"	Gestion du service de défense	0		1 voix dans la commission intercommunale	Tavannes (commune siège) - Loveresse - Saules	0	0	Prise en charge du déficit selon clé de répartition (surface communale - habitant - valeur patrimoine bâti)	MCH2	Versement de la taxe d'exemption ainsi que des subventions	Des communes affiliées peuvent sortir du syndicat, moyennant un dédommagement.

SSCO	Gestion du service social	0		2 voix au sein de la commission Inter-communale	Valbirse (commune siège) - Court - Champoz - Rebeuvelier	0	0	Aucune	MCH2; imputation des charges selon une clé de répartition (commune siège Valbirse)	Solde des frais non pris en compte dans le cadre de la répartition des charges - répartition par habitant	Des communes affiliées peuvent sortir du syndicat.
Centre régional de compétences	Gestion de la protection civile régionale - Centre d'intervention	0			Commune du Jura-bernois	0	0	Aucune	CO	Aucun	Aucun
TSS	Gestion du travailleur social en milieu scolaire	0	0	1 voix au sein de la commission Inter-communale	Tavannes (commune siège)	0	0	Aucune	MCH2; imputation des charges selon une clé de répartition (commune siège Tavannes)	Solde des frais non pris en compte dans le cadre de la répartition des charges - répartition par habitant et par élèves	Des communes affiliées peuvent sortir du syndicat.

**Affiliations et participations à des personnes morales de droit privé\***

Fondation du Petit-Marais	Gestion d'appartements protégés	619 000	64.62%	E : 1 voix L : 2 voix	Loveresse - Saicourt - Saules - Paroisse catholique et Protestante de Reconvilier	1	1	Garantie de prise en charge du déficit selon convention	CO ;	Aucun	Aucun
Sté Coopérative "Tennis de l'Orval" en liquidation	Gestion d'une halle de tennis	3057 parts sociales	1021 part sociales	1 siège au CA	Torti Frères SA - Anotta SA - UMS SA	1	101'700.-	Aucune	CO	Aucun	Aucun
SSEVT	Gestion de travaux d'occupation pour personnes en fin de droit			E . 1 représentant L : 1 représentant		0	0				

**Qualité de membre de sociétés simples, de sociétés en nom collectif ou de sociétés en commandite\* hors tâche communale**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Rapports contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales\***

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--